

Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT DE VENTE

D'UN LOCAL A USAGE D'APPARTEMENT OU DE COMMERCE

Dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété
sis à MARSEILLE (13005), 23, rue Abbé Féraud
cadastré section 819 H, numéro 206, pour 01 a 20 ca.

MISE A PRIX : QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 €)

VISITE LE MARDI 16 MAI 2023 DE 11 H 00 A 12 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 24 MAI 2023 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 Rue Edouard Delanglade 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13005), 23, rue Abbé Féraud, élevé de trois étages sur rez-de-chaussée, percée sur la rue du rez-de-chaussée de la porte d'entrée et d'une porte de magasin et à chaque étage de trois fenêtres, contigu à un immeuble situé à MARSEILLE 21 rue de l'Abbé Féraud, Cadastré section 819 H n°206, lieudit 23 rue Abbé Féraud pour 01 a 20 ca.

LE LOT NUMERO UN (1) :

Un local situé au rez-de-chaussée teinté en rose et portant le numéro UN au plan demeuré annexé au règlement de copropriété de l'immeuble,

Composé d'une entrée, une cuisine, une chambre, deux pièces, placards, water-closet (à usage d'appartement ou de commerce).

Ce lot a la jouissance particulière et exclusive de la cour teintée en rose audit plan dans laquelle la cour se trouvent un water-closet et un débarras.

Etant ici précisé que la composition actuelle est la suivante : une cuisine, un séjour, une salle d'eau avec WC et deux chambres.

Dans le titre de propriété le vendeur a déclaré que le water-closet et le débarras qui se trouvaient dans la cour de l'immeuble dont dépendent les biens n'existent plus à ce jour.

Avec les 263/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 262/1.000èmes des parties communes

spéciales au bâtiment A.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Me ROUSSET-ROUVIERE, Notaire à Marseille le 21 novembre 1973 dont une copie authentique a été publiée au SPF de Marseille le 21 novembre 1973, volume 850 numéro 2.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Pierre MONTEL, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 13 septembre 2022 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que le bien consiste en un appartement en rez-de-chaussée composé de deux pièces.

Des travaux réalisés dans cet appartement ont d'après le débiteur entraîné un affaissement du plancher du dessus : de nombreux étais sont présents dans tout l'appartement.

Le bien est occupé par le débiteur.

Le syndic de la copropriété est le cabinet GESTION IMMOBILIERE DU MIDI 6, rue du Jeune Anacharsis, 13001 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **49,05 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de

surveillance, au capital de 318.296.700 euros, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE ainsi que sur le site <https://avoventes.fr/>

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu
Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 27 Mars 2023.

Me Thomas D'JOURNO
Avocat